



AUTISME en Vaucluse

Illustration réalisée par des enfants (voir page 39)

INFORMATIONS

Diagnostic
Établissements et
Services
Associations
Adresses utiles

N° Vert 0 800 800 579

Toutes les infos sur vaucluse.fr



@departementvaucluse

INFO 2021



La Maison Départementale des Personnes Handicapées de Vaucluse

Sous l'égide du Conseil départemental de Vaucluse, la Maison Départementale des Personnes Handicapées est un guichet unique chargé de permettre l'accès au droit à compensation du handicap.

Au quotidien, les professionnels de la MDPH aident les personnes en situation de handicap à remplir leur dossier de demande, analysent leur situation, les informent sur les droits et les prestations auxquels elles peuvent prétendre, évaluent leurs besoins et leur proposent des solutions adaptées à leur handicap et enfin , le cas échéant, les orientent vers les services et organismes compétents.

Ainsi, la Maison Départementale des Personnes Handicapées œuvre pour le bien-être des personnes en situation de handicap en partant des besoins et des souhaits exprimés dans le projet de vie. En réunissant ses partenaires institutionnels et associatifs, la MDPH sensibilise le public au handicap par des expositions artistiques, des colloques, des événements particuliers ouverts à tous, sur tout le département.

Afin de rapprocher ses services des Vauclusiens, elle s'appuie sur les Espaces Départementaux des Solidarités (EDeS), présents sur tout le territoire.

Maison Départementale des Personnes Handicapées.

22, boulevard Saint-Michel, Avignon.

lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 12h et mercredi de 13h30 à 17h

Tél. 0 800 800 579 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (appel gratuit)

Parking accessible à proximité immédiat.

Plus de renseignements sur www.vaucluse.fr



*Maurice Chabert,
Président du Conseil départemental de Vaucluse*

La solidarité envers nos concitoyens les plus fragiles constitue l'une de nos compétences essentielles et plus encore : une préoccupation quotidienne pour les élus et les agents du Conseil départemental.

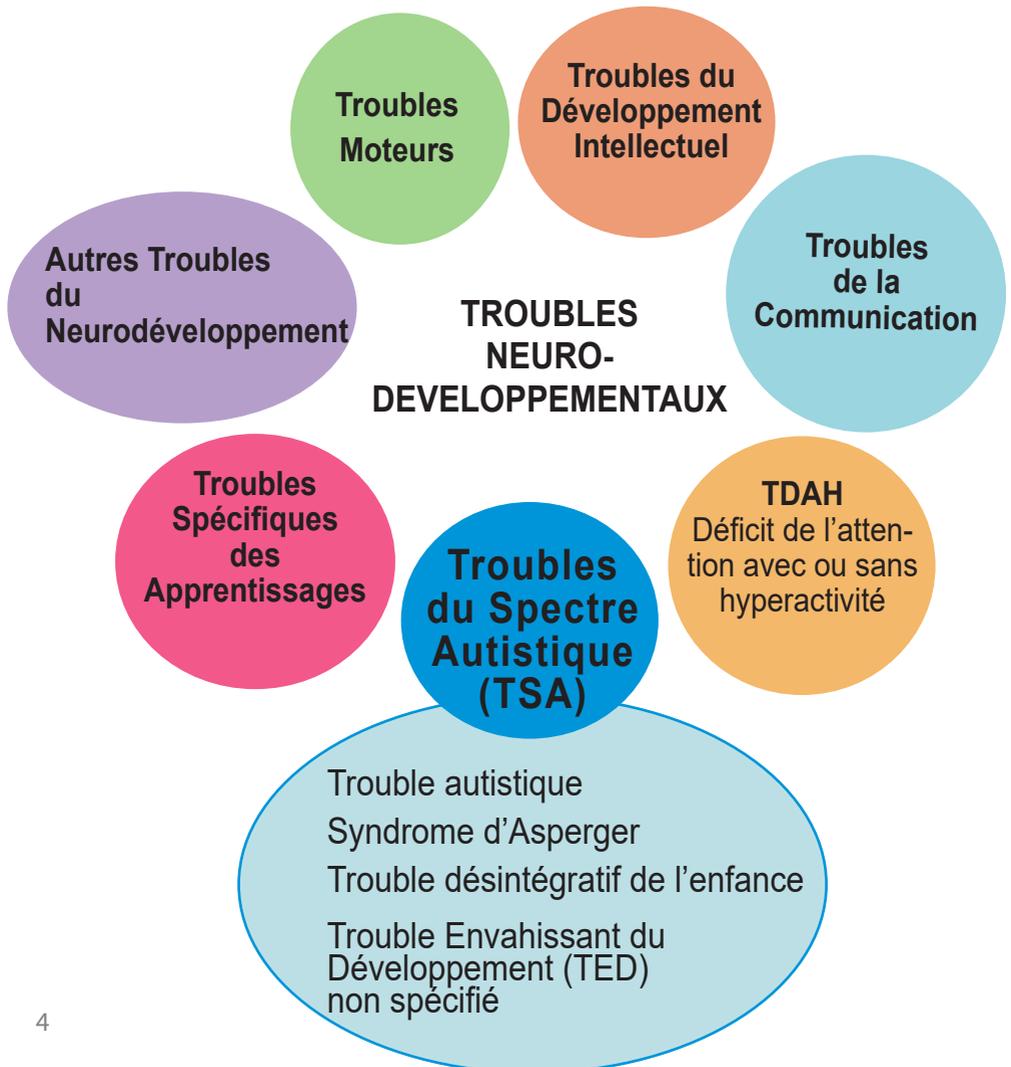
Cette compétence s'est encore étendue avec l'adoption de la loi du 05 février 2005. En effet, avec ce texte qui promeut l'égalité des droits et des chances, le législateur a confié aux Conseils départementaux la responsabilité des politiques à destination des personnes en situation de handicap.

C'est à la Maison Départementale des Personnes Handicapées, couramment appelée MDPH, qu'il revient d'informer nos concitoyens sur les droits et prestations en lien avec le handicap de l'adulte ou de l'enfant. Fortes de leur expérience, les équipes pluridisciplinaires de la MDPH, qui dépendent du Conseil départemental de Vaucluse, évaluent les situations des personnes, au cas par cas, et les accompagnent en envisageant des solutions adaptées à leur handicap et leur projet de vie. C'est par exemple la Commission des Droits et de l'Autonomie, au sein de la MDPH, qui statue sur les attributions de prestations telles que l'allocation aux adultes handicapés ou l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé. C'est elle qui examine également les demandes de reconnaissance de travailleur handicapé, avec l'impact que cela représente sur la vie de la personne en demande.

Ainsi, chaque année, ce sont 20.000 personnes qui franchissent les portes de la MDPH et 30.000 demandes de compensation du handicap qui sont examinées. Et j'ai à cœur que chaque situation soit examinée avec soin et humanité.

Troubles Neuro- Développen- taux

Catégories simplifiées des TND selon le DSM-5



Le DSM-5 c'est quoi ?

Compatible avec la classification internationale des maladies de l'OMS (CIM), le DSM-5 (**Diagnostic and Statistical Manual**) présente des améliorations et des évolutions permettant à tous d'adopter un langage commun, pour définir, communiquer et partager.

Parmi de nombreux autres troubles, le DSM-5 évoque **les troubles du neurodéveloppement (TND) apparus dans l'enfance** qui sont pris en compte dans une perspective développementale et longitudinale.

Ils se caractérisent par une perturbation du développement cognitif affectif, et/ou exécutif entraînant un important retentissement sur le fonctionnement adaptatif, scolaire, social et familial.

Parmi les troubles du neurodéveloppement, on retrouve :

- les troubles du spectre de l'autisme ou TSA :

L'autisme est un système de fonctionnement perceptif et sensoriel particulier, qui agit principalement sur :

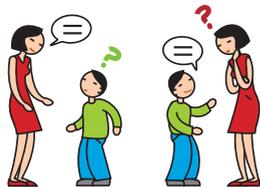
- une altération de la communication et des interactions sociales ;
- des comportements ou des centres d'intérêt répétitifs et restreints;
- des particularités sensorielles et perceptives.

- et aussi d'autres troubles :

- les troubles du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDA/H)
- les troubles spécifiques des apprentissages,
- les troubles de communication
- les troubles du développement intellectuel
- les troubles moteurs (comme les troubles du développement de la coordination ou dyspraxies, mouvements stéréotypés, tics)
- et autres troubles du neurodéveloppement.

Informations TSA

L'AUTISME en images



A du mal à comprendre et à se faire comprendre



Utilise le langage de façon écholalique



Manifeste de l'indifférence



Rit de façon inappropriée

Manque de contact oculaire



Parle de façon incessante sur un sujet particulier



Indique ses besoins en utilisant la main d'un adulte



Comprend mal les conventions et les règles sociales



Manque de jeux imaginatifs



Ne joue pas avec les autres enfants



N'apprécie pas les changements



Présente des comportements bizarres



Utilise les objets de façon atypique



Peut être hypersensible aux sons, aux odeurs ...

Informations TSA

Selon la classification des maladies à laquelle on se réfère, la terminologie est différente. La classification mondiale des maladies 10ème édition (CIM-10) parle de Troubles Envahissants du développement (TED) et la classification américaine 5ème édition (DSM-5) introduit le Trouble du Spectre de l'Autisme.

Le TED / TSA est un trouble précoce du neurodéveloppement, dont les signes cliniques sont présents dès la petite enfance.

Jusqu'à présent, la Haute Autorité de Santé (HAS) se référait à la CIM-10 et distinguait les différents TED à savoir : l'autisme infantile, l'autisme atypique, le syndrome d'Asperger, le syndrome de Rett et le trouble désintégré de l'enfance.

Dans ses dernières Recommandations de Bonne Pratique Professionnelle (février 2018), la HAS fait utiliser la terminologie de Trouble du Spectre de l'Autisme en référence à la classification plus récente du DSM-5 qui remplace les TED dans la classification plus récente du DSM-5**, en attente de la CIM-11 (entrée en vigueur programmée en 2022).

* Classification Internationale des Maladies de l'Organisation Mondiale de la Santé- 10ème édition

Informations TSA

Le **DSM 5** ne fait plus la distinction entre les différentes catégories de TED :

- le TSA regroupe l'autisme infantile,
- l'autisme atypique,
- le syndrome d'Asperger sans les distinguer (notion de spectre ou de continuum),
- et TED non spécifié.

CIM-10 (1993/1994)

Troubles Envahissant
du Développement
(T.E.D.)

Autisme infantile
Autisme atypique
Syndrome d'Asperger
TED non spécifiés
Autre trouble désintégratif de l'enfance
Hyperactivité associée à un retard mental et à des mouvements stéréotypés
Syndrome de Rett

Approche catégorielle

DSM 5 (2013)

Troubles du Spectre de
l'Autisme (T.S.A.)



1

2

3

Niveaux de sévérité

Approche dimensionnelle

Informations TSA

Selon la CIM 10, le diagnostic de TSA se pose à partir d'un ensemble de signes cliniques dans plusieurs domaines : communication, interactions sociales et comportements stéréotypés et répétitifs:

Altération de la communication verbale et non verbale

Déficits des comportements de communication non verbaux utilisés au cours des interactions sociales (contact oculaire, mimiques faciales, postures corporelles, gestes...)

Altération des interactions sociales

Déficits de la réciprocité sociale ou émotionnelle
Déficits du développement, du maintien et de la compréhension des relations

Intolérance au changement, adhésion inflexible à des routines ou à des modes comportementaux verbaux ou non verbaux ritualisés

Hyper ou hypo- réactivité aux stimulations sensorielles ou intérêt inhabituel pour les aspects sensoriels de l'environnement.

Caractère restreint et répétitif des comportements, des intérêts ou des activités

Caractère stéréotypé ou répétitif des mouvements, de l'utilisation des objets ou du langage

Intérêts extrêmement restreints et fixes, anormaux soit dans l'intensité, soit dans leur but.

Autres informations

Pour l'ensemble du spectre de l'autisme, plusieurs études, indépendantes les unes des autres, font état de 60 à 70 cas sur 10.000, **soit 1 personne sur environ 150**. Quelques études indiquent également un taux de prévalence qui avoisine 1% ou même plus.

Il est cependant très difficile de comparer ces études entre elles. Ces divergences dans les résultats sont liées, entre autres, à l'organisation de l'étude, à la taille de l'échantillon et à la rigueur avec laquelle les critères de diagnostic sont considérés.

Informations TSA

L'évaluation de la sévérité des symptômes autistiques doit être systématique.

Elle repose sur l'évaluation de l'importance

- des déficits de la communication sociale
- et des comportements restreints et répétitifs en fonction

du niveau d'aide requise, avec un niveau d'aide de 1 à 3 (avec 3 nécessitant une aide très importante).

La recherche de troubles ou pathologies associés au TSA est également systématique (déficience intellectuelle, altération du langage, pathologie médicale ou génétique,...).

Le diagnostic du TSA est clinique, basé sur une observation pluridisciplinaire effectuée par des professionnels spécialisés dans le TSA et les troubles neurodéveloppementaux.

Le diagnostic est posé par un médecin spécialiste (pédopsychiatre, psychiatre, pédiatre) qui s'appuie sur plusieurs bilans évaluant à la fois les signes autistiques et le fonctionnement de la personne dans différents domaines (cognitif, adaptatif, langagier, psychomoteur, social, sensoriel).

Le diagnostic ne peut être considéré que s'il valide les tests* spécifiés dans l'annexe 4 (page 27 à 40) de l'Haute Autorité de Santé.

*https://www.has-sante.fr/jcms/c_2826435/fr/trouble-du-spectre-de-l-autisme-signes-d-alerte-reperage-diagnostic-et-evaluation-chez-l-enfant-et-l-adolescent-recommandations-texte-complet

Où faire un Diagnostic ?

CAMSP - Centre d'Action Médico-Social Précoce

- Etablit un diagnostic précoce pour enfants de moins de 6 ans
- Oriente vers les inter-secteurs pédopsychiatriques, établissements spécialisés et secteur libéral.
- Accompagne jusqu'à l'engagement de soins
- Propose un suivi longitudinal : réévaluation au bout des 12 premiers mois.

AVIGNON - CAMSP C.H. Henri Duffaut

Consultation des troubles précoces du développement de l'enfant

400, avenue Raoul Follereau - 84000 Avignon

04 90 13 17 01 - - fax 04 90 13 17 07

consult_enfant84@ch-avignon.fr

ORANGE - CAMSP d'Orange

28 rue de Belgique ZAC du Coudoulet - 84100 Orange

04 90 34 39 39 - - fax 04 90 34 80 05

camsp-orange@ari.asso.fr

PERTUIS - CAMSP du Pays d'Aigues

375 cours de la République - 84120 Pertuis

04 90 79 26 97 - - fax 04 90 79 22 31

camsp-pertuis@ari.asso.fr

ARLES - CAMSP d'Arles

CH d'Arles Hôpital J. Imbert Quartier Fourchon 13637 Arles cedex

04 90 49 46 51 - - fax 04 90 49 46 52

camsp@ch-arles.fr

Où faire un Diagnostic ? (suite)

Equipe de Référence pour l'Évaluation de l'Autisme EREA 84 - Vaucluse Camargue

- Mission de diagnostic et d'évaluation de l'autisme, des troubles envahissants du développement (TED), bilans diagnostics complexes et différentiels des troubles du spectre de l'autisme.
- Pour les enfants de 6 à 16 ans.

Centre Hospitalier de Montfavet « Les lavandes »

2 av. de la Pinède - CS 20107

84918 Avignon Cedex 9

Secrétariat 04 90 03 70 27 de préférence le lundi ou jeudi

EREA.vaucluse@ch-montfavet.fr

Centre de Ressources Autisme PACA

Le Centre de Ressources Autisme de la région PACA (04-05-06-13-83-84) propose différents services

- aux familles,
- aux professionnels en exercice et en formation des secteurs de la santé, du médico-social et de l'éducation, aux institutions et organismes.

Les missions du CRA orientées vers enfants et adultes recouvrent :

– Sensibilisation, Formation : **Actions de formation à destination des professionnels et des aidants familiaux** (programme des formations sur le site)

– Information, conseil et orientation,

– Évaluation et diagnostic : Évaluation de cas complexes sur adressage médical spécialisé (intervention en 3e ligne, conformément à la Stratégie nationale pour l'Autisme au sein des troubles du neuro-développement),

- Recherche,
- Animation d'un réseau régional,
- Mise à disposition de l'information : accueil au Centre de documentation (à Marseille), diffusion de l'information via notre site et notre bulletin.

CRA PACA :

- Equipe de Marseille : **Hôpital Ste-Marguerite, Service de pédopsychiatrie**

Bd de Sainte Marguerite 13274 Marseille CX9

Secrétariat 04 91 74 54 39

Centre de documentation : 04 91 74 45 46

centredoc.crapaca@ap-hm.fr - cra-paca.centredoc.tr

- Equipe de Nice : **Fondation Lenval,**

Service Universitaire de Psychiatrie Enfant et Adolescent

57 avenue de la Californie - 06200 Nice - 04 92 03 04 39



Formations à destination des aidants familiaux précisés sur le site web:

<https://sites.google.com/site/centreresourcesautismepaca/home>

Unité Mobile Autisme Adultes : Les MAKARAS

Créées à la demande du CRA, les Makaras rentrent dans le cadre des recommandations de bonnes pratiques de l'HAS et de l'ANESM*, avec pour missions :

- **évaluer, diagnostiquer** les adultes autistes afin d'optimiser leur prise en charge et rechercher des lieux de vie adaptés,
- **prévenir** les ruptures et accompagner les institutions,
- **aider** à la prescription, à la compréhension des problèmes institutionnels,
- **soutenir** les institutions et accompagner les familles.

Centre Hospitalier Valvert

78 bd des Libérateurs 13001 Marseille

Secrétariat UMAA 04 91 87 68 73 - 06 64 57 00 92

fax 04 91 87 68 72 ou cindy.rimbourg@ch-valvert.fr



* Agence Nationale de l'Evaluation et de la qualité des établissements et Services sociaux et Médico-sociaux

Diagnostic (suite)

Autres lieux de consultations et de diagnostic

◆ Centre Hospitalier de Montfavet

2 av. de la Pinède CS 20107
84918 Avignon Cedex 9
www.ch-montfavet.fr



• Pôle de Psychiatrie Infanto-juvénile

04 90 03 87 78

- Diagnostic simple (niveau2)
- Les prises en charge peuvent se faire sur les C.M.P.E.A sectorisés et/ou sur les HDJ. L'accueil se fera en fonction du domicile du patient sur l'une ou l'autre des structures.

• Services psychiatrie adulte (Pôle Adulte)

04 90 03 90 00

• Consultations dans les C.M.P. (sectorisés)

04 90 03 90 38

◆ Centre Hospitalier Henri Duffaut

305 R. Follereau
84902 Avignon Cedex 9
04 32 75 36 71
direction@ch-avignon.fr



Service de pédiatrie, consultations neuro-pédiatriques.

◆ Psychiatres en libéral

Associations de Vaucluse

AUTISTES SANS FRONTIERES 84, *Association « Autistes sans frontières » de Vaucluse*



Président J-C Madaule
40 rte des Pasquiers - 84260 Sarrians
asf84@papepaul.com

L'association «Autistes Sans Frontières 84» a pour objet de favoriser et développer un modèle d'intégration et d'accompagnement en milieu ordinaire professionnel pour des adolescents ou adultes porteurs d'autisme via le «JOB COACHING», méthode qui tente de permettre à une personne autiste d'occuper un poste de travail en milieu ordinaire de la manière la plus harmonieuse possible.

Le « JOB COACHING » : qu'est-ce que c'est ?

C'est la suite, à l'âge adulte, d'une prise en charge éducative individualisée de la personne atteinte d'autisme.

L'association «Autistes Sans Frontières 84» aidera à l'accompagnement de l'adulte autiste via l'intervention d'un COACH.

Ce dernier est chargé principalement :

- de l'accompagnement journalier de l'autiste sur le lieu de travail,
- d'aider le personnel côtoyant la personne avec autiste à comprendre et à réagir aux situations que ce type de handicap peut engendrer,
- d'accompagner le salarié ordinaire travaillant auprès de la personnes autiste afin qu'à terme il puisse se retirer et laisser ainsi le binôme autiste-salarié ordinaire travailler ensemble.

Associations de Vaucluse

A84^{DYS}

Amitié entre Asperger, Autiste et Autres troubles cognitifs



Association A84^{Dys}

Pdte Carmen Puerta

1960 chemin St Laurent 84350 Courthézon

06 81 52 62 19 - a84dys@gmail.com

L'association, créée en mai 2013, a pour objet un Pôle Parentalité « Ressources, Écoute et Partage » pour informer et orienter les personnes vers les services et structures existants.

Tous ensemble pour soutenir la parentalité (la fratrie et les amis) et contribuer à l'épanouissement de la personne avec TSA*, TDA/H**, DYS***, HPI**** (ou sans).

*TSA: Trouble du Spectre Autistique

**TDA/H : Trouble du Déficit de l'Attention avec ou sans
Hyperactivité

***DYS : Troubles des apprentissages

****HPI : Haut Potentiel Intellectuel

Associations de Vaucluse

Association La BOURQUETTE



Association « La Bourquette »

Président : Alain Charpentier

Siège social : ZA du Revol 231 ch. du Tour du Revol
BP 9 - 84240 La Tour d'Aigues

04 90 07 41 60 - contact@labourquette.org

www.bourquette-autisme.org

L'association créée en 1973, **soutient le droit de chacun**, quel que soit le degré de ses fragilités à être reconnu dans son humanité. Reconnaisant les particularités et les potentialités des personnes qu'elle accueille, l'association tend à proposer des modes d'accompagnement variés adaptés à la singularité de chacun et à tous les âges, fondés sur l'éducation, le travail, la culture, le sport et l'inclusion sociale.

L'association défend l'accès des personnes qu'elle accompagne à une vraie place dans la société : leurs paroles, leurs attentes, leurs besoins, leur dignité, leurs droits et libertés sont au cœur de ses actions.

Elle s'appuie sur son expérience pour considérer chaque personne dans sa valeur unique et lui permettre d'accéder à un statut social permettant son inclusion dans la société.

● **Association de parents**, « la Bourquette » encourage l'adhésion de membres amis, la mixité constituant une richesse et un gage de sa volonté d'ouverture. Régie par la loi 1901, elle est constituée, à ce jour, de plus de 200 adhérents, parents et amis.

● **L'association La Bourquette accompagne**, de façon temporaire ou permanente, près de 200 usagers, adultes et enfants présentant des Troubles du Spectre Autistique et aussi des enfants, de la naissance à sept ans, atteints de polyhandicap.

Elle gère en Vaucluse un **pôle petite enfance** pour les moins de 7 ans à agroparc Montfavet (IME, SESSAD, AT, UEMA, Crèche), un **IME** de 38 places (internat, accueil de jour, accueil temporaire) à la Tour d'Aigues, un **ESAT** de 39 places à la Bastidonne, un **FH** de 32 places et un **FAM** à la Bastidonne, La Tour d'Aigues et Pertuis.

Associations de Vaucluse

TEDAI 84

*Association Troubles Envahissants du Développement - Autisme
Intégration Vaucluse*



09 81 14 39 84 - tedai84@orange.fr - www.tedai.org/

Accueil individuel sur rendez-vous à la

Maison de l'Autisme,

Centre social, 34 av. Jean Boccace 84000 Avignon

09 81 14 39 84 - contact@tedai.org

TEDAI 84, œuvre depuis 2006 pour l'inclusion des enfants, adolescents et adultes autistes en milieu ordinaire. Elle regroupe des parents, des adultes autistes et des professionnels.

Ses champs d'actions : soutenir et informer les familles qui doivent faire face à des problèmes relevant de différents domaines.

TEDAI 84 propose un **programme d'activités concrètes et adaptées**: ateliers d'entraînement aux habiletés sociales, atelier théâtre, atelier d'aide aux aidants, rencontre mensuelle en famille, sensibilisation en milieu scolaire. Toutes ces activités sont encadrées par des professionnels formés.

Notre expérience auprès des familles nous a permis d'identifier les besoins prioritaires, notamment l'intégration sociale, scolaire et professionnelle. Un gestionnaire de cas complexe, projet innovant soutenu par l'ARS PACA permet d'accompagner de manière intensive les personnes autistes en situation complexe, de les soutenir jusqu'à une solution satisfaisante, tout en privilégiant leur qualité de vie.

TEDAI 84 est partenaire d'Autisme France, membre fondateur de l'Union Régionale Autisme France Sud Est et du Collectif Handicap Vaucluse, elle est agréée par l'Education Nationale.

Elle travaille au sein du Comité Technique Régional Autisme de l'Agence Régionale de Santé PACA à la mise en œuvre du plan autisme sur notre région.

Associations de Vaucluse

Une si belle différence

Association de parents et de professionnels



Association Une si belle différence du 84
87 Rue F. Mistral 84150 JONQUIERES
Fondatrice et présidente de l'association
FERRUCCI Sabine 06 28 72 59 97
unesibelldifference@gmail.com
www.unesibelldifference.com
<https://www.facebook.com/unesibelldifference/?ref=bookmarks>

Une Si Belle Différence est une association créée en 2008 dans les Bouches du Rhone, puis en 2013 dans le Vaucluse.

C'est une association qui se veut ouverte à tout handicap et tout âge, car d'après le vécu de sa fondatrice, la richesse se trouve dans le partage et quel que soit le handicap le parcours du combattant est le même.

Tous les 1er samedi du mois (hors juillet et août) un café des parents est organisé de 9h à 12h à la Salle Jean Jaurès à Saint Rémy de Provence. Diverses manifestations et/ou rencontres sont organisées au cours de l'année afin de favoriser la rencontre entre les familles et les bénévoles., mais également afin de sensibiliser le public aux handicaps USBD intervient dans les écoles, collèges, lycée pour sensibiliser aux handicaps et participe à diverses manifestations

Nous faisons partie de Parcours Handicap 13, et de Parcours Handicap Pays d'Arles :

Asso du 13 Mas Castillon Chemin Jean Piquet
13210 SAINT REMY DE PROVENCE
Présidente Bénédicte Gaillard 06 63 48 69 62
unesibelldifference@gmail.com



École, collège, lycée



Région académique
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

L'enseignant référent de la scolarité est un enseignant spécialisé, interlocuteur privilégié des parents et de la MDPH. Il a en charge l'accueil et l'information des parents d'élèves en situation de handicap. Il suit en continu le parcours scolaire de l'élève, à l'école, au collège et au lycée et veille aux conditions dans lesquelles se déroule le projet personnalisé de scolarisation.

L'enseignant référent organise au moins une équipe de suivi de la scolarisation par an pour tout élève bénéficiant d'un projet personnalisé de la scolarisation remis par la MDPH.

Sur le Vaucluse, 21 enseignants référents exercent sur un secteur géographique précis. Leurs coordonnées peuvent être communiquées par l'Inspection de l'Education Nationale en charge de l'Adaptation Scolaire et Scolarisation des élèves Handicapés (IEN ASH). Elles sont aussi affichées dans tous les établissements scolaires.

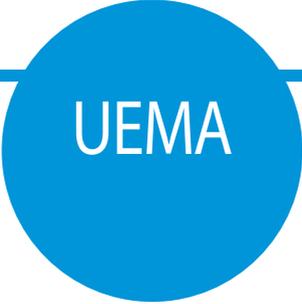
Inspection de l'Éducation Nationale ASH (scolarisation des élèves en situation de handicap)

49, rue Thiers 84077 AVIGNON cedex 04

04 90 27 76 11 - Fax. 04 90 82 96 18

ce.ien.ash84@ac-aix-marseille.fr

Le professeur ressource trouble du spectre autistique est un enseignant spécialisé mobilisé sur l'ensemble du département. Ses principales missions sont l'accompagnement, le conseil, l'information et la formation des enseignants et des AESH (Accompagnants d'élèves en situation de handicap). Il assure également des actions de sensibilisation en direction des élèves dans les classes et de médiation avec les parents.



UEMA



Unité d'Enseignement Autisme Maternelle (UEMA)

La stratégie nationale autisme 2018-2022 prévoit la création de 180 nouvelles Uema. Ce dispositif médico-social, implanté dans une école maternelle, scolarise 7 élèves autistes d'âge pré-élémentaire accompagnés par une équipe pluri-disciplinaire. Il est financé par l'Agence régionale de santé (ARS) et l'Éducation nationale.

UEMA Bollène

04 90 30 36 63

Ecole Primaire et Maternelle Les Tamaris

6, rue des Tamais

Quartier de l'Ecluse

84500 Bollène

UEMA Montfavet

04 90 27 06 86

Ecole Maternelle C. Claudel

330 bd des écoles

84140 Montfavet

accueil.petitjardin@labourguette.org

ULIS et LEA



Région académique
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR



Unité Localisée d'Inclusion Scolaire pour les Troubles Envahissants du Développement en école élémentaire ULIS TED

Les ULIS École sont des dispositifs de scolarisation implantés dans des écoles élémentaires. Les élèves orientés par la CDAPH en ULIS TSA bénéficient d'une organisation pédagogique adaptée avec un effectif réduit. L'enseignement est adapté à leurs besoins dans le cadre de regroupements.

Le dispositif permet la mise en œuvre de leurs projets personnalisés de scolarisation et offre la possibilité de poursuivre en inclusion des apprentissages adaptés à leurs potentialités et besoins et d'acquérir des compétences sociales et scolaires.

Ecole Jean Henri Fabre,
rue du Béal
84830 Sérignan du Comtat

Ecole la Burlière,
rue Didier Daurat
84120 Pertuis



Le Parcours Inclusif

Janvier 2021
Déploiement d'une 1^{ère} version
de l'application en académie
Prévu pour la Rentrée scolaire 2022

Un livret de parcours inclusif* numérique pour les élèves à besoins éducatifs particuliers

Dans quel objectif ?

- offrir une scolarisation de qualité à chaque élève de la maternelle au lycée au plus près de leurs besoins éducatifs particuliers
- garantir aux familles la mise en place d'adaptations et d'aménagements pédagogiques et outiller les enseignants pour le suivi scolaire de l'élève
- partager les informations entre professionnels

Comment ?

L'enseignant crée et renseigne le livret de parcours inclusif après dialogue et analyse. Il met en place les adaptations et aménagements dans la classe.

Il édite le livret qui présente les aménagements et le remet à la famille.

Quand le mettre en place ?

Dès qu'une difficulté d'apprentissage est constatée et que les mesures de différenciation pédagogiques usuelles ne suffisent pas.

Ce livret est révisable et peut évoluer à tout moment.

*Livret de parcours inclusif Edition CNSA

L'Université



L'Université d'Avignon ou Avignon Université s'est engagée pour l'accueil et l'accompagnement des étudiants en situation de handicap.

Une collaboration étroite entre les différents acteurs des formations et des services de l'Université permet la mise en place d'outils de compensation individualisés (aménagements pédagogiques et des examens, ou des aides humaines, ou du matériel mis à disposition).

Attention, pour les aménagements, il n'y a pas de continuité systématique entre le lycée et l'Université. Il est conseillé d'anticiper dès que l'admission Post-Bac est renseignée.

N'hésitez pas à vous rapprocher :

- du Relais Handicap pour y rencontrer la chargée d'accueil,
- du Service de Santé Universitaire où un médecin et une infirmière sont à votre écoute.

Avignon Université 74 rue L. Pasteur 84021 Avignon

Relais Handicap : 04 90 16 25 62 bureau 0W18

relais-handicap@univ-avignon.fr

Service santé universitaire : 04 90 16 25 72 bureau 0E36

medecine-preventive@univ-avignon.fr



Handispensible, association étudiante pour informer, sensibiliser et la promouvoir Santé et Handicap au sein de l'Université en améliorant les conditions d'études et de vie des étudiantes et étudiants en situation de handicap. Elle a aussi pour objectif de former la communauté universitaire sur les questions de handicap et de santé dans les universités française par des événements, des conférences, des colloques, des ateliers, des journées associatives ou toutes autres actions citoyennes et de manifestations de la santé et du handicap.

Contact par le Relais Handicap

La MDPH



A la suite de la loi du 5 février 2005, pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), sous tutelle administrative et financière du Conseil Départemental, conseille et informe sur les droits et les prestations en lien avec le handicap de l'enfant ou de l'adulte.

Elle aide à élaborer un projet de vie et envisage avec la personne des solutions adaptées. L'équipe pluridisciplinaire de la MDPH (médecins, ergothérapeutes, infirmière, assistantes sociales...) évalue la situation de la personne, au regard de son projet de vie.

La Commission des Droits et de l'Autonomie, mise en place par la MDPH, statue sur les attributions envisagées, telles que l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH), la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH), la Prestation de Compensation du Handicap (PCH), la Carte Mobilité Inclusion (CMI), la formation et l'orientation professionnelle ainsi que des prestations spécifiques pour les enfants.

ACCUEIL MDPH

22 bd Saint Michel

Adresse postale : **MDPH 84 CS 90502 - 84096 Avignon Cedex 9**

Courriel : accueilmdph@mdph84.fr

lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 12h et mercredi de 13h30 à 17h

 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (appel gratuit)

N° Vert 0 800 800 579 Fax 04 90 89 40 27

ACCUEIL MDPH

auprès des Espaces Départementaux des Solidarités (EDeS)

à Apt, Bollène, Carpentras, Cavaillon, Isle/Sorgue, Orange, Sorgues, Valréas, Vaison-la-Romaine et Pertuis.

Renseignements sur les horaires d'accueil au **N° Vert 0 800 800 579**.

Établissements et Services spécialisés

Centres d'Action Médico-Social Précoce (moins de 6 ans)

AVIGNON - CAMSP C.H. Henri Duffaut

400, avenue Raoul Follereau - 84000 Avignon

04 90 13 17 01 - consult_enfant84@ch-avignon.fr

ORANGE - CAMSP d'Orange

28 rue de Belgique ZAC du Coudoulet - 84100 Orange

04 90 34 39 39 - camsp-orange@ari.asso.fr

PERTUIS - CAMSP de Pertuis

375 cours de la République - 84120 Pertuis

04 90 79 26 97 - camsp-pertuis@ari.asso.fr

ARLES - CAMSP d'Arles

CH d'Arles Hôpital J. Imbert Quart. Fourchon -13637 Arles Cedex

04 90 49 46 51 - camsp@ch-arles.fr

IME & SESSAD Plateforme TED/DI La Lune Bleue (3 à 20 ans)

GCSMS - Regards Communs

53 chemin de Saint Labre - 84200 Carpentras

04 90 65 25 45 - regardscommuns.accueil@gmail.com

LE PETIT JARDIN ou Pôle Ressources Petite Enfance

680 chemin de la forêt - 84140 Montfavet Agroparc

04 90 27 06 86 - fax 04 90 27 06 93

accueil.petitjardin@labourgnette.org - pjardin@labourgnette.org

• **Institut Médico-Educatif IME Le Petit Jardin** (moins de 7 ans)

• **Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile**

SESSAD (moins de 7 ans)

• **Accueil Temporaire AT**

• **Crèche**

Établissements et Services spécialisés

Institut Médico-Educatif LA BOURGUETTE (de 3 à 20 ans)

Lieu-dit La Bourguette La Tour d'Aigues

Adresse postale : BP 9 - 84240 La Tour d'Aigues

04 90 07 41 77 - fax 04 90 07 54 20

Service d'Accompagnement Comportemental Spécialisé SACS / SESSAD AVA Agir et Vivre l'Autisme (de 3 à 20 ans)

38 avenue Mestieraou ZI Ste Croix - 84260 Sarrians

04 86 65 26 46 - naouar.guenbib@agir-vivre-autisme.org

IME de MERIGNARGUES du Centre Hospitalier de Montfavet **Semi-internat mixte de 6-20 ans - Troubles psychiques TSA* DI***

Av. de la Pinède CS 20107 84918 AVIGNON Cedex 9

04 86 19 48 62 - stephanie.escriva@ch-montfavet.fr

LE GRAND REAL (adultes)

Etablissement et Services d'Aide par le Travail E.S.A.T.

(internat et externat)

Foyer d'Hébergement «Le Grand Réal»

Foyer d'Accueil Médicalisé «Le Grand Réal»

Chemin des gourguettes - 84120 La Bastidonne

04 90 07 55 66 - fax 04 90 07 54 18

real@labourguette.org

Adresse postale : BP 9 - 84240 La Tour d'Aigues

Établissements et Services avec une section spécifique

Instituts Médico-Educatifs

Alain PUJOL IME - JES - SESSAD - EEAP - HM (3 à 20 ans)

2954 rte des taillades - Le Thor - 04 90 22 41 24

565 chem. Hermitage - Carpentras Serres - 04 90 63 73 10

Pôle Enfance APEI d'Orange - Section labélisée TED/TSA (6 à 16 ans)

1 avenue de Champlain CS 80212 84108 Orange Cedex

04 90 11 6300 - fax 04 90 11 63 24 - ime-legrandcolombier@

apeidorange.com

L'Olivier IME - SESSAD - SSES

(12/20 ans à Monteux, 6/16 ans à Sorgues)

103, ch. du Bournereau Ch. Sorguette Monteux CS 20071

84207 Carpentras Cedex

04 90 60 62 65 - fax 04 90 60 62 66 - imedelolivier@gmail.com

Saint-Ange IME- SESSAD - EEAP - AT

1001, chem. St Ange 84140 Montfavet

04 90 03 60 30 - institut.saint.ange@jbfouque.org

Coallia Tourville IME - (de 6 ans à 20 ans)

328 chem.des Tapets - 84400 Saignon

04 90 74 07 21 - fax.04 90 74 93 58 - karin.luciano@coallia.org

Saint-Antoine IME- EAP- HM- TED

923 rte Maison d'Enfants - 84804 Isle/Sorgue Cedex

04 90 21 27 70 - ime@epsa84.fr

L'Alizarine IME- SESSAD - EAP

32 av. A. Vivaldi- 84000 Avignon

04 90 88 51 38 - ime@institut-alizarine.com



Établissements
et Services avec
une section
spécifique

Centre Hospitalier de Montfavet

2 av. de la Pinède CS 20107 - 84918 Avignon Cedex 9
04 90 03 90 38 - fax 04 90 23 98 58 - www.ch-montfavet.fr

Services pédopsychiatriques

Pôle de Psychiatrie Infanto-Juvenile

Prises en charge dans les C. M. P. E.A. (sectorisés) Montfavet

04 90 03 87 78

Services psychiatriques

04 90 03 90 00 - fax 04 90 23 98 58

SESSAD du Haut Vaucluse APEI d'Orange Pôle Enfance

1, av. de Champlain CS 80212 84108 ORANGE Cedex

04 90 11 63 03 - fax 04 90 11 63 24

pole-enfance@apeidorange.com

MAS Coallia Tourville

34 chemin des Tapets - 84400 SAIGNON

04 90 71 30 91 - 04 90 04 50 01

lionel.decaudin@coallia.org

Consultations adaptées 4SA



Dispositif HANDICONSULT au Centre Hospitalier de Montfavet

Les Consultations du Service de Soins Somatiques Spécialisés et Adaptés (4SA)



Centre hospitalier de Montfavet
Bât Les Romarins
Avenue de La Pinède CS 20107
84918 AVIGNON Cedex 9
04 90 03 90 85
www.ch-montfavet.fr

Les consultations sont ouvertes aux personnes accueillies en établissements sociaux et médico-sociaux, en situation de handicap ou présentant des troubles du comportement rendant difficiles des consultations en milieu ordinaire.

Présence de médecins spécialistes en cardiologie, gynécologie, dermatologie, pédicurie-podologie, médecine physique et de réadaptation, ondotologie, chirurgie dentaire, gastro-entérologie, neurologie, ophtalmologie et consultations diététiques.

Dispositifs particuliers

Dispositif de Gestion de Cas Complexe Autisme (Vaucluse)
pour tous les âges Accompagnement et anticipation des situations de rupture. Partenaires de la plateforme territoriale d'appui.

TEDAI 84 06 41 42 37 74
emilie.cheneau@tedai.org

Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées PCPE
propose un accompagnement des personnes en situation de handicap, tout handicap et sur le territoire du Vaucluse, sans solution d'accompagnement ou en risque de rupture et/ou en situation complexe. Ce dispositif s'inscrit pleinement dans les ambitions de la Réponse Accompagnée Pour Tous (RAPT).

Le PCPE a pour mission première de délivrer des interventions directes ou indirecte, à partir du lieu de vie. Celles-ci doivent être réactives, souples et personnalisées.

GCSMS «Regards Communs»
53 chem. Saint Labre 84200 Carpentras
04 90 62 59 64
regardscommuns.pcpe84@gmail.com

Dispositifs particuliers

Communauté 360 en Vaucluse

Un nouveau dispositif territorial départemental «Communauté 360» est mis à disposition pour les personnes en situation de handicap et leurs aidants depuis le 8 juin.

A l'initiative de la Secrétaire d'État chargée des Personnes Handicapées, Sophie Cluzel, son lancement a été accéléré au regard de la situation de la crise sanitaire COVID 19.

Mis en place dans 24 départements pilotes dont le Vaucluse, ce dispositif vise à apporter des réponses communes et coordonnées sur un territoire, en soutien aux habitants en situation de handicap et de leurs aidants, avec une priorité d'action en direction de ceux qui sont sans solution ou isolés.

Porté par le GCSMS Regards Communs via le PCPE 84, la «Communauté 360» est accessible par un numéro unique national et gratuit, le **0 800 360 360**. Des travailleurs sociaux ont pour mission d'écouter et de recenser les attentes des usagers, des familles et de leurs aidants et tenter d'apporter des solutions d'accompagnement en partant des attentes de la personne et des ressources locales existantes.

Différents niveaux de réponses peuvent être déployés pour répondre aux divers besoins repérés.

Les communautés 360 impliquent une collaboration étroite entre les acteurs du territoire: MDPH, établissements et services médico-sociaux, associations, collectivités locales et partenaires de droit commun.

Caisse d'Allocations Familiales



La C.A.F propose

- une écoute attentive de vos difficultés quotidiennes,
- un accompagnement spécifique pour vos démarches liées à l'accueil personnalisé de votre enfant handicapé en structures collectives de loisirs et de vacances (vacaf),
- l'orientation vers des associations ou des dispositifs susceptibles de faciliter la prise en charge de votre enfant en situation de handicap.

Vous pouvez venir accompagné de votre enfant,

à Avignon,
6 rue Saint-Charles

à Cavaillon,
125 av Joseph Boîtelet

à Carpentras,
161 av JF Kennedy

à Orange,
allée Ambroise Croizat

Prenez rendez-vous par courriel :
handicap-accueil-loisirs@cafavignon.cnafmail.fr



A compter de 2020, l'Association Le Pas, Loisirs Educatifs et Physiques Adaptés, domiciliée sur Caderousse, est habilitée à accepter l'Aide Au Temps Libre (AATL) pour les familles allocataires Caf 84, quelque soit leur lieu de résidence sur le département. Les familles relevant de ce dispositif ont reçu un courrier les informant de leur droit.

Emploi

L'AGEFIPH

Délégation Régionale PACA Corse

118, av. F. Perrin n°26-Rousset Parc Club

13106 Rousset Cedex - 0811 37 38 39 - Fax. 04 42 93 15 40

paca@agefiph.asso.fr - www.agefiph.asso.fr



L'AGEFIPH, l'Association nationale de Gestion du Fonds d'Insertion professionnelle des Personnes Handicapées intervient auprès des personnes handicapées et des entreprises du secteur privé, au travers d'aides financières, services et prestations, en lien avec le maintien dans l'emploi et l'insertion professionnelle.

Le Fonds d'Insertion pour les Personnes Handicapées de la Fonction Publique



L'action du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) vise à permettre à tout agent en situation de handicap de vivre, notamment grâce à l'emploi, sa pleine citoyenneté. Il accompagne les employeurs publics et relève au quotidien le défi de l'égalité dans les domaines de l'emploi et de l'accessibilité.

www.fiphfp.fr

Centre de Réadaptation Professionnelle Phocéé AFAH

32 bd Jean Casse, 13014 Marseille - 04 91 61 56 00

Le CRP PHOCEE accueille des usagers reconnus « Travailleur Handicapé » par la MDPH. Ce dispositif est compétent pour recevoir les usagers (salarié, demandeur d'emploi, agent de la fonction publique, travailleur non salarié) quand ils sortent du soin, quand ils sont en arrêt de travail, quand le handicap ne permet pas encore de fournir certains efforts.

La réadaptation professionnelle a pour objectif de définir ou de préciser les conditions générales favorisant l'exercice d'une activité à caractère professionnel (employabilité).

Emploi

Cap Emploi est un organisme de placement spécialisé, organisé en deux services :

CAP EMPLOI – AVEPH
72, route de Montfavet 84000 AVIGNON
04 90 13 99 99
contact@capemploi84.fr



Service accompagnement vers l'emploi

Ce service s'adresse aux personnes en situation de handicap engagées dans une démarche active d'accès ou de retour à l'emploi en milieu ordinaire de travail.

Les services proposés sont :

- Évaluation / diagnostic de la situation de la personne
- Définition / validation du projet professionnel
- Définition, mise en œuvre et suivi du projet de formation
- Appui à l'accès à l'emploi
- Suivi dans le parcours d'intégration dans l'entreprise

Service maintien dans l'emploi

Ce service a pour mission d'accompagner l'employeur et le salarié, ou le travailleur indépendant, confrontés à une problématique de maintien dans l'emploi, dans la recherche et la mise en œuvre de solutions permettant à la personne de rester dans l'entreprise ou le groupe.

Le service maintien intervient pour toute situation individuelle nécessitant une :

- Aide au maintien dans l'emploi,
- Aide à l'adaptation des situations de travail et à la compensation du handicap,
- Aide ponctuelle : auxiliariat professionnel,
- Aide à la formation dans le cadre d'un maintien en emploi...

Loisirs, sport et culture

Accueil spécialisé selon les recommandations de bonnes pratiques de l'HAS de 2012.

Association «Le Pas»,

Loisirs Educatifs et Physiques Adaptés

Rte des Cabanes, quartier Le Brou

84860 Caderousse

06 78 28 35 25 ou 04 86 04 50 05

contact@lepas84.fr - <http://lepas84.free.fr>



«Le Pas» propose et développe des activités physiques adaptées aux enfants et adultes présentant un handicap mental, cognitif et psychique; participe au répit des aidants; sensibilise et forme à l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Les activités sont encadrées par des enseignants en Activités Physiques Adaptées et Santé : activités multisports, natation, sorties du samedi, week-ends, séjours.

Association de loisirs sportifs et culturels «ATHOM»,

Le loisir accessible

200 avenue Vendôme - 84130 Le Pontet

06 80 37 31 97 - athom.loisirs@gmail.com

L'objet de l'association est de proposer des loisirs sportifs et culturels à des adultes en situation de handicap mental et/ou psychique et de pouvoir pratiquer une activité physique régulière.

Deux jeudis par mois sont encadrés par un enseignant spécialisé en Activités Physiques Adaptées (STAPS APA).

Ces journées d'activités motrices, se déroulant au rythme de chacun, s'organisent autour d'ateliers d'initiation, de rencontres conviviales ou de journées sportives à thème.

Autres associations ou fondation

Association joAVie

association.joavie@gmail.com - www.associationjoavie.org



Association pour la sensibilisation et l'accompagnement des autistes Asperger et leurs familles : projet de construction d'un lieu de vie pour autistes en Vaucluse.

Association Les Amis de Théodore

84000 Avignon - 06 50 88 31 35



Différents ateliers pour les enfants (artistiques, culturels, ludiques...) collectifs et mixtes (avec ou sans particularités) et rencontres, échanges entre parents, familles.

Le GEM au cœur, Groupe d'Entraide Mutuelle en Vaucluse est un lieu de rencontres et de partage, à horaires variables pour adultes se reconnaissant dans les troubles du spectre de l'autisme de niveau 1 ou asperger.

31 rue Marius André 84000 Avignon - gemtsa84@gmail.com

Ouvert du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h

Ouvert un samedi sur deux de 13 h 30 à 16 h 30



Fondation Frédéric Gaillanne – Mira Europe

150 chem de la Tour de Sabran

84800 L'Isle sur la Sorgue

04 90 85 11 05 contact@miraeurope.org www.miraeurope.org



FONDATION
FRÉDÉRIC
GAILLANNE

Reconnue d'utilité publique et accréditée par la fédération internationale de chiens-guides, la Fondation éduque et offre des **chiens-guides à des enfants de 12 à 18 ans** afin de leur permettre d'acquérir de la liberté, de l'autonomie et de favoriser leur intégration scolaire et sociale, tout en construisant leur futur parcours professionnel. Elle remet également des chiens à des enfants présentant d'autres formes d'handicaps et des chiens d'accompagnement social dans des centres spécialisés.

Le Centre organise régulièrement des stages de déplacement avec le chien-guide à l'intention des jeunes déficients visuels. Ces stages sont pris en charge par la Fondation (hébergement, repas et encadrement).

Glossaire

- APEI** Association de Parents d'Enfants Inadaptés
AT Accueil Temporaire
CAMSP Centre d'Action Médico-Social Précoce
CIM Classification Internationale des Maladies
CMPEA Centre Médico-Psychologique Enfants et Adolescents
DI Déficience Intellectuelle
DSM Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders
EEAP Etablissement pour Enfants et Adolescents Polyhandicapés
EREA Equipe de Référence pour l'Evaluation de l'Autisme
ESAT Etablissement et service d'Aide par le Travail
FAM Foyer d'Accueil Médicalisé
FH Foyer d'Hébergement
GCSMS Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale
HAS Haute Autorité de Santé
HM Handicap Moteur
IENASH Inspection de l'Education Nationale en charge de l'Adaptation Scolaire et Scolarisation des élèves Handicapés
IME Institut Médico Educatif
JES Jardin d'Enfants Spécialisé
MAS Maison d'Accueil Spécialisée
PCPE Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées
SACS Service d'Accompagnement Comportemental Spécialisé
SAJ Service d'Accueil de Jour
SAMSAH Service d'Accompagnement Médico-Social pour l'Adulte Handicapé
SAVS Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
SESSAD Service d'Education Spécialisée et de Soins A Domicile
SSES Service de Soins et d'Education Spécialisée
TCC Thérapie Cognitivo-Comportementale
TED Troubles Envahissants du Développement
TND Troubles Neuro-Développementaux
TSA Troubles du Spectre Autistique
UEMA Unité d'Enseignement Maternelle Autisme

Bon à savoir

Site officiel AUTISME

www.autisme.gouv.fr

Comité d'Entente Régional Autisme

www.autisme13.fr/cera/

Web documentaire autisme

<http://autisme.tv5monde.com/>

Collectif Handicap Vaucluse

22 bd Saint Michel 84000 AVIGNON 06 87 47 13 26

contactchv84@gmail.com - www.ch84.sitew.fr

Formation gratuite en ligne :

- de Canal Autisme

www.canalautisme.com/

- de Deux minutes pour l'autisme

<https://deux-minutes-pour.org/>



L'illustration de la couverture a été réalisée par des enfants avec TSA au sein de l'accueil de loisirs kaléidoscope dans le cadre d'un atelier créatif animé par l'association Détail Crayon de Carpentras.

ACTIONS 2021

Au regard des conditions sanitaires actuelles, sont envisagées pour la Journée Mondiale de Sensibilisation à l'Autisme du 2 avril 2021, dans l'attente de confirmation.

«**HORS NORME**» réalisé par Eric Toledano et Olivier Nakache avec Vincent Cassel, Reda Kateb, suivi d'une discussion avec des professionnels et associations.

«**Ecole inclusive : l'accompagnement des élèves en situation de handicap**»

Conférence d'Anne MALLURET Conseillère Technique
Région Académique Aix-en-Provence, Inspectrice ASH

PORTES OUVERTES «**HANDICONSULT**»

Service de Soins Somatiques Spécialisés et Adaptés
Centre Hospitalier de Montfavet Bât Les Romarins
av. de La Pinède AVIGNON

Renseignements :

0 800 800 579

accueilMDPH@mdph84.fr